BUT Génie civil construction durable

La formation propose le ou les parcours suivants : :

- Parcours Travaux bâtiment
- Parcours Travaux publics
- Parcours Bureaux d'études conception

Présentation

Le BUT Génie Civil – Construction Durable (GCCD) est un cursus décliné sur trois années qui permet l'obtention du grade de licence. Il prépare aussi bien à la poursuite d'études qu'à l'insertion professionnelle et offre des possibilités de mobilité internationale (dans le cadre d'un stage, d'une poursuite d'études ou au cours de la 3ème année). Il s'articule autour d'heures d'enseignement et d'activités encadrées (2 000 heures), de travail en mode projet (600 heures) et de mises en situation professionnelle à travers notamment les stages (24 semaines) ou l'alternance. Il est organisé avec des semaines d'une 30aine d'heures et un contrôle continu intégral (pas de session d'examens).
La spécialisation métier intervient à partir de la 2ème année avec le choix d'un parcours.

Le BUT Génie Civil - Construction Durable a pour objectif de former des techniciens supérieurs dotés de fortes compétences technologiques et des connaissances opérationnelles dans le domaine de la construction depuis la conception des ouvrages jusqu'à leur réalisation sur chantier. La formation vise à donner aux étudiants les connaissances et les aptitudes nécessaires pour répondre aux défis du développement durable et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine de la construction. Elle vise aussi à développer les aptitudes nécessaires au technicien supérieur dans son milieu de travail comme l'ouverture à la communication, l'animation ou la direction d'une équipe.

Le technicien supérieur en Génie Civil - Construction Durable devra être capable de percevoir les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la santé et de la sécurité au travail, de les prendre en compte dans la gestion de ses activités et la conduite de ses projets afin de s'intégrer dans l'entreprise.

Les diplômés sont destinés à exercer indifféremment au niveau de :

- la maîtrise d'ouvrage (programmation des travaux) : Le maître d'ouvrage est le donneur d'ordre au profit duquel sont réalisés les travaux du bâtiment ou les infrastructures. Il en est le commanditaire et celui qui en supporte le coût financier. Il s'agit des métiers d'assistant technique à la maîtrise d'ouvrage lors de la programmation et du suivi des travaux neufs, ainsi que des métiers concernant la maintenance et l'entretien des ouvrages
- la maîtrise d'œuvre (bureaux d'études, cabinets d'ingénierie) : La maîtrise d'œuvre est l'ensemble des fonctions liées à l'ingénierie de construction au cours des phases successives de conception, d'études,

d'exécution et de contrôle d'un ouvrage. La palette des métiers concernés est très large : elle s'étend des métiers de technicien de bureau d'études ou de laboratoire, de dessinateur-projeteur, de métreur… jusqu'aux métiers concernant l'ingénierie de contrôle et de maintenance des ouvrages. Ces métiers nécessitent notamment des compétences spécifiques relatives à l'animation de réunions.

• la préparation et encadrement de chantier (entreprises de construction) : Ces métiers recouvrent l'ensemble des tâches nécessaires à l'organisation générale des chantiers et à la bonne exécution des travaux, notamment en matière de sécurité. Il s'agit des métiers de conducteur ou aide-conducteur de travaux, chef de chantier ou assistant chef de chantier, métreur, technicien d'études de prix, technicien méthodes, chargé d'affaires… Ces métiers nécessitent notamment des compétences spécifiques relatives à l'aptitude à la direction et à l'animation d'équipes.

Leurs compétences couvrent l'ensemble des techniques de construction liées aux bâtiment (fondations et bâtit jusqu'aux équipements techniques, de la stabilité# des constructions aux questions de confort thermique, acoustique et visuel, du choix des matériaux à la définition des techniques de construction) aux terrassements, aux aménagements routiers ou aux ouvrages d'art. Et s'articulent autour des 5 champs suivants :

- Elaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Bâtiment (Solutions techniques en bâtiment)
- Elaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Travaux Publics (Solutions techniques en TP)
- Dimensionner des ouvrages et des équipements techniques du BTP (Dimensionnement)
- Organiser un chantier de BTP (Organisation de chantier)
- Piloter techniquement un ouvrage tout au long de sa vie (Suivi technique d'un ouvrage)

A l'IUT1, cette formation se fera au travers de 3 parcours de formation accessibles à partir de la 2ème année, après une année de tronc commun.

- Parcours Travaux Bâtiment : Ce parcours est destiné plus spécifiquement aux métiers d'organisation et d'encadrement de chantier de bâtiments
Secteurs d'activité : Entreprises du secteur du Bâtiment, maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales), maîtres d'œuvre, architectes, bureaux de contrôle
Type d'emplois : Chef de chantier Bâtiment , Conducteur de travaux Bâtiment, Conducteur de travaux en maisons individuelles, Conducteur de travaux Bâtiment tout corps d'état, Chargé d'affaire Bâtiment tout corps d'état, Responsable de programme de promotion immobilière, Coordonnateur Ordonnancement -Pilotage-Coordination, Technicien SPS, Opérateur BIM

- Parcours Travaux Publics : Ce parcours est destiné plus spécifiquement aux métiers d'organisation et d'encadrement de chantier de travaux publics
Secteurs d'activité : Entreprises du secteur des Travaux Publics, collectivités territoriales, aménageurs
Type d'emplois : Chef de chantier VRD, Chef de chantier Routes, Chef de chantier Canalisateur, Chef de chantier Ouvrages d'Art, Chef de chantier Terrassement, Conducteur de travaux en Travaux Publics, Responsable en gestion de grands travaux routiers, Technicien des Travaux Publics, Technicien d'exploitation et de maintenance d'infrastructures ferroviaires, Technicien dans les collectivités territoriales, Responsable contrôle matériaux, Technicien SPS, Opérateur BIM

- Parcours Bureaux d'études Conception : Ce parcours est destiné plus spécifiquement aux métiers dans les bureaux d'études du Bâtiment et des Travaux Publics
Secteurs d'activité : Bureaux d'études, maîtrise d'œuvre, cabinets d'architectes, entreprises du BTP, collectivités territoriales, aménageurs, bureaux de contrôle
Type d'emplois : Dessinateur-projeteur, Projeteur Structures, Modeleur BIM, Assistant de maître d'œuvre, Responsable des services techniques, Assistant ingénieur Bureau d'Études, Opérateur ou coordinateur BIM, Économiste de la construction, Projeteur bureau d'études thermiques, fluides, Technicien de laboratoire d'essais, Technicien en bureau de contrôle.

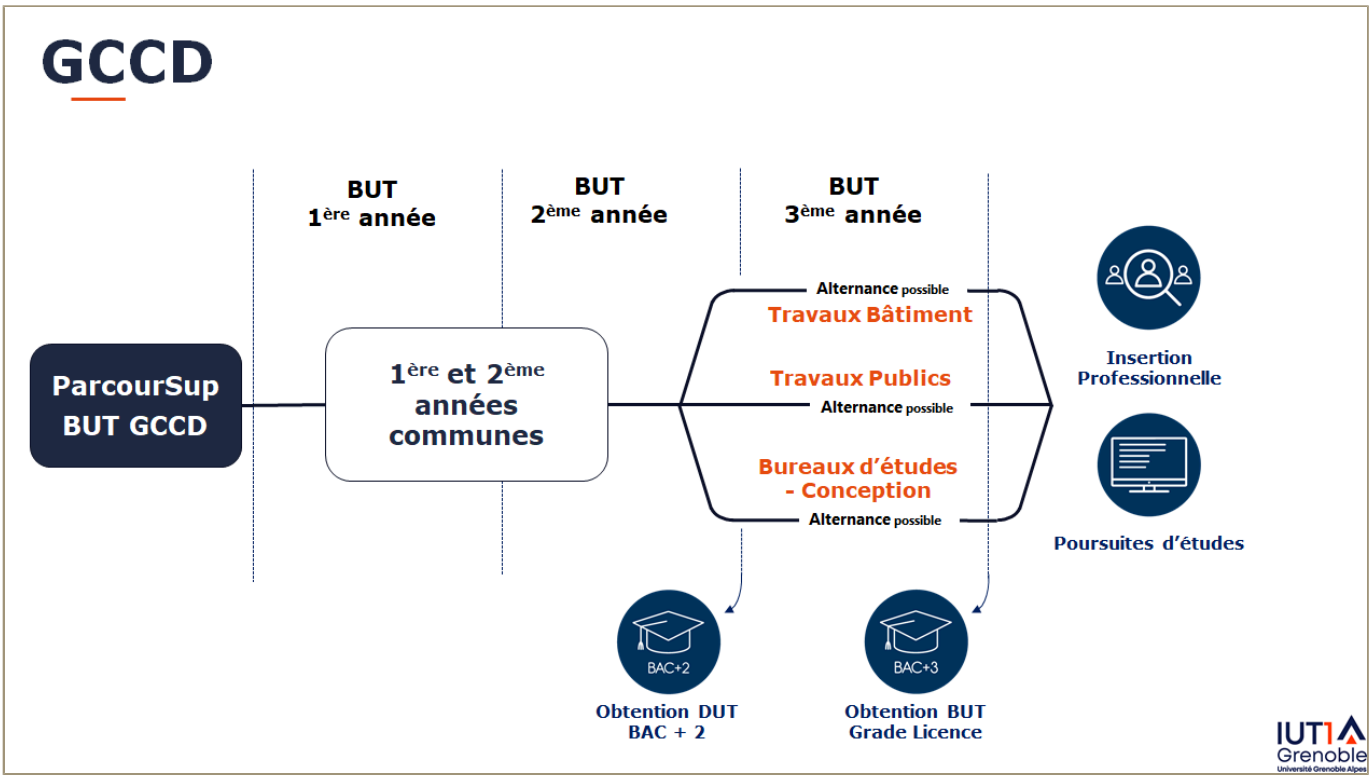

Admission

Conditions d'admission

Pour s'inscrire en 1ère année de BUT, suivre la procédure https://www.parcoursup.fr - dans ce dossier seront étudiés vos notes de 1ère et de terminale, votre projet motivé ainsi que les appréciations de vos enseignants. Chaque candidature sera examinée par une commission.
Suivre les différentes étapes indiquées sur la plateforme https://parcoursup.fr.

Public formation continue, vous relevez de la formation continue :
- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)

Intégration en cours de formation possible sur le semestre 3 ou 5 en fonction de l'origine des candidats et du nombre de places disponibles.

Consultez les modalités de candidature en 2ème et 3ème année de BUT sur le site de l'IUT1

Candidature

Candidature en 1ère année de BUT 2024-2025 - Saisie de vos candidatures sur le portail https://www.parcoursup.fr

Candidature en 2ème et 3ème année de BUT - Consultez les modalités sur le site de l'IUT1

Public cible

- Titulaires d'un baccalauréat, d'un niveau d'études équivalent ou d'une validation d'acquis.
- Pour les candidats à contraintes fortes (sportifs et artistes de haut niveau, personnes en situation handicap) possibilité d'un aménagement pédagogique : Plus d'infos
- Pour les bacheliers professionnels : École Nationale de l'Enseignement Professionnel Supérieur - ENEPS (réservée aux bacheliers professionnels du secteur industriel ouvrant des perspectives jusqu'au niveau master). Bacheliers professionnels TB2A, TB2E, TGT, TBORGO et Travaux Publics via une filière à pédagogie renforcée.

Pour en savoir plus : https://eneps.univ-grenoble-alpes.fr

Droits de scolarité

Pour information : montant pour 2023-2024

- Frais pour non boursiers : 170 €
- Frais pour les boursiers : 0 €

Poursuite d'études

Après la 2ème ou la 3ème année de BUT, les poursuites d'études sont possibles en France ou à l'étranger en formation initiale ou en alternance :

- Licence ou Master à l'université (ex. : 3e année de licence Génie Civil infrastructures de l'Université Grenoble Alpes)
- Écoles d'Ingénieurs (ex : ITCBTP, réseau Eiffel, INSA, ENISE...)

Infos pratiques :

> Composante : Institut universitaire de technologie (IUT 1)
> Niveau : Bac +3
> Durée : 3 ans
> Type de formation : Formation initiale / continue, Formation en apprentissage, Contrat de professionnalisation
> Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable admission

Responsable Admission GCCD
iut1.gccd.admission@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Chef de département GCCD
iut1.gccd.chef-dep@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Département GCCD
iut1.gccd@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

- Parcours Travaux bâtiment
- Parcours Travaux publics
- Parcours Bureaux d'études conception